

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

De Sulitzer à Orélien, l'Académie n'a pas changé de morale



• Par Mohamed Mir

Quatre jours. C'est le temps qu'il aura fallu pour que Thélyson Orélien, jeune lauréat du prix du roman Fnac, bascule du statut de révélation littéraire à celui d'exclu de la sélection Goncourt. Son tort présumé : avoir laissé une intelligence artificielle toucher à son manuscrit. Mais l'histoire du livre regorge de prête-plumes, de collaborateurs de l'ombre et d'auteurs non crédités, dont l'intervention dans la fabrication des œuvres n'a jamais tiré une telle mise à l'index — et même à l'intérieur de l'Académie, tout le monde ne s'accorde pas sur la sentence.

Jonas Dorléon n'existe pas. Il est le narrateur qu'Orélien a inventé pour raconter, dans *C'était ça ou mourir*, l'exil d'un jeune Haïtien jusqu'au Québec : la traversée, la jungle, l'attente, le deuil, puis l'arrivée. Publié en mars à Montréal aux Éditions du Boréal, repris en août en France chez Grasset, traduit dans une vingtaine de langues, le roman a connu une trajectoire que peu d'auteurs de sa génération peuvent revendiquer. Le 2 septembre, l'Académie Goncourt le retient parmi ses seize premiers choix. Le 21, il reçoit le prix du roman Fnac, décerné par quatre cents libraires et quatre cents lecteurs.

Le jour même, tout a basculé.

Quatre jours qui ont tout changé

Ce 21 septembre, un compte anonyme sur X, « Balance ton Claude », accuse le roman d'avoir été rédigé presque entièrement par une intelligence artificielle. Deux jours plus tard, un détecteur de textes générés par IA, Pangram, vient nourrir le doute. L'éditeur français réagit vite : il [suspend la tournée promotionnelle](#) de l'auteur, le temps d'y voir plus clair. Le même jour, [La Presse](#) et [Radio-Canada](#) publient une seconde salve, d'une tout autre nature : des textes plus anciens, signés Orélien entre 2012 et 2014, contiendraient des passages repris quasi à l'identique d'autres auteurs — dont *Le Matin des magiciens*, de Louis Pauwels et Jacques Bergier.

Vendredi 25 septembre, le couperet tombe : [l'Académie Goncourt retire](#) *C'était ça ou mourir* de sa sélection. Le vote n'est pas unanime. Le roman reste toutefois en lice pour le Renaudot, le Femina et le Médicis — d'autres jurys devront trancher à leur tour.

Deux accusations, deux natures, un seul homme au centre. Interrogé par l'AFP en marge du festival littéraire de Manosque, Orélien [dénonce une volonté de le faire taire](#) — pas seulement de contester son livre, mais d'étouffer sa voix.

Bruckner, la dissidence d'un académicien

Au sein même du jury qui vient d'exclure le roman, une voix a refusé de suivre le mouvement. Membre de [l'Académie Goncourt depuis 2020](#), l'écrivain et philosophe Pascal Bruckner affirme avoir voté contre le retrait. « Je ne participerai pas au lynchage », aurait-il averti ses confrères, avant de leur reprocher d'avoir fait du zèle pour se prémunir face au prix Goncourt des lycéens.

Sur le fond, Bruckner ne mâche pas ses mots : il tient le roman pour le meilleur de la rentrée, un livre auquel il aurait donné sa voix les yeux fermés malgré ses maladroites. Il juge en revanche contestable la méthode — pourquoi avoir soumis le seul manuscrit d'Orélien au détecteur Pangram, et non l'ensemble des romans de la rentrée ? Une objection qui rejoint, presque terme pour terme, l'inquiétude que formulait quelques jours plus tôt l'académicien Jean-Christophe Rufin sur le risque qu'aucun jury n'ose plus défendre un texte simplement suspecté.

Bruckner ne dédouane pas pour autant l'auteur de tout soupçon. Sur les allégations de plagiat visant les textes de jeunesse d'Orélien, il se dit convaincu qu'elles sont sans doute fondées, et attend, comme tout le monde, que le romancier s'explique. Ce qui l'inquiète davantage, confie-t-il, c'est l'effet d'entraînement : que l'ensemble des romans à paraître se retrouve, par contagion, sous le même soupçon généralisé.

Un juge qui ne rend jamais de comptes

Bruckner n'est pas seul à s'interroger sur la méthode. Sur quoi repose vraiment l'accusation initiale ? Pangram est un outil commercial, pas un laboratoire indépendant soumis à évaluation par les pairs. [France Info s'interroge elle-même](#) sur la fiabilité de ces détecteurs, dont le taux d'erreur reste, à ce jour, mal documenté publiquement. Un style trop maîtrisé, trop lisse, peut suffire à déclencher une alerte — sans brouillon, sans historique de rédaction, sans preuve matérielle pour l'étayer.

Le doute suffit pourtant à faire des dégâts, et le pronostic s'est vérifié plus vite que prévu. Quelques jours avant le retrait du Goncourt, Jean-Christophe Rufin, de l'Académie française, résumait déjà, rapporte [La Presse](#), ce que plusieurs redoutaient en silence : aucun jury n'a intérêt à engager sa crédibilité sur un texte que plane, ne serait-ce qu'un instant, le soupçon d'une origine robotique. Dans ce métier, la suspicion vaut déjà condamnation.

Le précédent qu'on a rangé au placard

Cet emballement n'a pourtant rien de nouveau — sinon, peut-être, sa vitesse. En 1987, Bernard Pivot révèle sur le plateau d'*Apostrophes* que [Paul-Loup Sulitzer](#), auteur de *Money*, *Cash* et *Fortune*, ne rédige pas l'essentiel de ses romans. Le nom de son collaborateur, Loup Durand, finit par être connu de tous : on parlera longtemps de « l'affaire des nègres ». Rien d'un détail isolé — année après année, un tiers écrit des livres vendus sous une seule signature, celle qui touche les à-valoir, les droits d'adaptation, et finalement la médaille de l'Ordre national du Mérite.

La sanction ? Elle n'est jamais venue. Sulitzer continuera de publier, de vendre — plus de quarante millions d'exemplaires cumulés, traduits dans plus de quarante langues — jusqu'à sa mort en 2025. Aucun prix ne lui sera retiré. Son éditeur ne suspendra rien.

Une pratique plus répandue qu'on ne l'admet

Sulitzer n'est pas un cas isolé, seulement le plus spectaculaire. L'édition regorge de plumes de l'ombre — on parle aujourd'hui plus volontiers de « co-écriture » que de « nègres » — qui prêtent leur style à des personnalités médiatiques sans que cela n'entache jamais leur carrière, ni celle de leurs commanditaires. Le procédé, loin d'être honteux, s'est même institutionnalisé : certains noms figurent désormais en petits caractères sur la couverture, entre le titre et celui de la vedette.

Le cinéma, dernier sanctuaire du mythe de l'auteur unique

L'écrivain n'est pas seul à bénéficier — ou à pâtir — de ce régime à deux vitesses. Le

cinéma a bâti toute sa mythologie sur la fiction de l'auteur unique : un film est « de » son réalisateur, quand bien même scénaristes, monteurs, chefs opérateurs et dialoguistes en façonnent chaque plan, chaque respiration. Personne n'exige d'un palmarès cannois qu'il détaille, part par part, la contribution de chacun. La convention tient, et personne ne songe sérieusement à la remettre en cause.

La question qu'on préfère ne pas poser

Reste une dernière hypothèse, plus inconfortable, que l'affaire oblige à formuler : le profil de l'auteur joue-t-il un rôle dans la vitesse et la dureté de la réaction ? Romancier noir, né en Haïti, arrivé au Québec par le chemin même qu'il raconte dans son livre, Thélyson Orélien occupe une place encore rare dans un paysage éditorial francophone où la consécration rapide reste, historiquement, l'exception plutôt que la règle pour les voix issues de la diaspora caribéenne. Ce n'est pas une preuve. C'est une question — et elle mérite d'être posée aussi frontalement que celle de l'IA.

Ce que l'enquête prouve vraiment — et ce qu'elle ne prouve pas

Il serait malhonnête, cependant, de réduire tout le dossier à un seul acharnement. Les emprunts relevés par La Presse et Radio-Canada dans les textes de 2012-2014 ne relèvent pas du même registre que le soupçon d'IA. S'ils sont confirmés, il s'agit de plagiat au sens strict : des phrases d'un autre auteur reprises sans accord ni mention. Rien à voir avec un recours assumé, rémunéré, à un collaborateur d'écriture — ni, a fortiori, avec l'usage d'un outil d'aide à la rédaction, dont la frontière avec l'écriture « pure » reste d'ailleurs à définir collectivement. Même Pascal Bruckner, pourtant son défenseur le plus vocal au sein de l'Académie, ne prétend pas le contraire.

Deux fautes, si elles sont avérées, n'appellent ni la même sanction ni la même lecture. Le vrai scandale n'est peut-être pas qu'on enquête sur Thélyson Orélien. C'est qu'on ne l'ait jamais fait, avec la même énergie, sur ceux qui ont bâti des empires entiers sur le silence organisé de leurs collaborateurs.

Une industrie sans boussole

L'intelligence artificielle ne va pas disparaître des manuscrits qui arrivent chez les éditeurs. Bruckner lui-même l'envisage sans drame : demain, prédit-il, certains livres s'écritront à plusieurs mains, la machine occupant tout simplement la place que tiennent déjà, dans l'ombre, lecteurs et collaborateurs d'écriture — à condition que l'inspiration et la signature finale continuent de revenir à l'auteur. Reste à savoir si le monde du livre saura se doter, avant la prochaine affaire, de règles communes : qu'autorise-t-on, qu'exige-t-on de déclarer, que sanctionne-t-on — et selon quel barème, valable pour tous ? Tant que ces règles resteront à écrire, chaque nouvelle affaire ressemblera à celle de Thélyson Orélien : un procès rendu au tribunal de l'émotion, plus rapide pour certains que pour d'autres — même quand un académicien s'y refuse, seul contre les siens.